

5 LES RENCONTRES (DU BUS) DE L'EMPLOI EN PAYS D'ARLES

Saint-Martin-de-Crau – 14 Janvier 2021

- parole de demandeur d'emploi
- parole de chef d'entreprise

Les Conditions de travail : Quelles évolutions ?

La santé

- Là où je travaillais avant, il y a des salariées qui travaillaient dedans depuis plus de 5 ans et elles n'ont jamais passé de visite médicale. Et pourtant c'est de l'aide à domicile.
- Dans les entreprises on est quand même assez contrôlé, mais il y en a qui passent à travers. Dans les associations ce n'est pas la même chose. Nous on a des auditeurs qui passent régulièrement contrôler les normes de sécurité.
- Un gars qui vit mal ses conditions de travail et qui ne le dit pas. Je ne suis pas dans la tête des gens.

Les outils

- En termes d'ergonomie, la médecine du travail vient régulièrement voir si le fauteuil est bien adapté et voir si l'éclairage par rapport à l'écran est suffisant.
- Dans certains domaines les conditions de travail n'ont pas évolué. Notamment dans la logistique. Dans certains entrepôts c'est assez compliqué pour les équipements et la charge de travail.
- Fût un temps où pour déplacer un gros truc, le gars il se débrouillait, il forçait, etc. Aujourd'hui, on a l'équipement, il faut être plusieurs, il y a des gestes et postures à avoir.
- Il y a des outils pour aider au port de charge : les chariots par exemple. Du point de vue « physique » il y a eu une évolution par rapport à 10 ans en arrière.
- Dans certaines entreprises il y a des audits sur la sécurité. Ce qui n'existait pas forcément il y a 25 ans en arrière.
- En logistique tous nos collaborateurs font une formation de gestes et postures.

Les Contraintes

- Les conditions de travail ont évolué notamment par l'état qui impose aux employeurs des règles et des contraintes de sécurité et qui met des limites comme dans les poids de port de charges.
- Il va falloir que je fasse des trous dans mes murs parce qu'aujourd'hui je n'ai pas assez d'ouvertures. Il y a 5 ans, cela n'était pas un problème et maintenant, je n'ai pas assez de fenêtres.
- Si les conditions de travail ont évolué, c'est pour protéger le salarié et l'employeur.
- Le chef d'entreprise est responsable de tout, tout le temps. Il y'a quelque chose d'extraordinaire que j'ai appris, c'est « la faute inexcusable de l'employeur ». Devant la loi, on n'a pas d'excuse.

Les Fiches de Postes

- Les fiches de postes sont obligatoires, comme ça la personne sait quelles sont les tâches qu'elle doit faire. Qui est son responsable, si elle a des subalternes. Les conditions de travail, les prérequis et les objectifs. Une fois qu'elle a signé ça, elle ne peut pas dire : « je ne suis pas au courant ». Ça préserve le salarié.
- J'avais un salarié qui avait une responsabilité sur une équipe. Il s'était mis en tête de faire autre chose, ce qui a mis à mal toute son équipe. Il passait tellement de temps sur cette tâche qu'il a délaissé tout le reste. Et c'est lors d'un entretien avec la fiche de poste qui a permis de poser les choses. Et j'ai pointé tout ce qu'il ne faisait plus. Si un salarié veut prendre des initiatives c'est super, mais pas au détriment pour ce quoi il est payé.
- Les fiches de postes ont été faites pour protéger le salarié pour qu'il ne fasse pas n'importe quoi.
- C'est également la protection de l'employeur car c'est la contractualisation des missions du salarié qui mérite salaire. C'est une réciprocité.

La Formation

- Aujourd'hui les carrières sont différentes, on change de métier souvent et on se forme plus souvent qu'avant. La formation continue permet de faire un choix de profession et donc de faire d'autres choix de vie. La formation est plus accessible. On a des moyens aujourd'hui qu'on n'avait pas hier et il faut vraiment s'en saisir.
- Je vois des personnes qui n'ont pas eu la chance de pouvoir se former et qui ont toujours fait des jobs alimentaires. Ils sont dans un état de santé terrible. Parce qu'ils n'ont pas pris soin d'eux, parce qu'ils n'avaient pas le choix, parce qu'ils étaient obligés d'accepter n'importe quel job qui leur permettait d'avoir de l'argent rapidement. Ce n'est plus vraiment un choix, il est subit. Et les premières personnes impactées par la crise de la COVID ce sont les personnes qui ne sont pas formées.

Les Entretiens Annuels

- Les entretiens annuels permettent de regarder l'évolution ou un manque de la part des salariés. C'est une vraie possibilité d'évolution. Qui dit évolution dit augmentation de salaire.

Les Nouvelles Technologies

- On est tous connectés. On a créé un réseau pour pouvoir être en permanence en contact et pouvoir communiquer entre nous même à l'étranger. Quand j'ai commencé le travail, j'ai travaillé dans des zones perdues dans les montagnes. On donnait un coup de fil dans la semaine pour dire que tout va bien.
- Les nouvelles technologies, je trouve ça bien et pas bien. Dans mon ancien travail, je mettais mon téléphone en mode avion et le matin j'avais l'angoisse de l'allumer parce que je savais que j'allais avoir une tonne de messages.
- Pour moi c'est une perte de temps. Avant je perdais au minimum 1 heure de temps dans la journée au téléphone et au mail aussi. Ma voiture c'était mon bureau.
- Il faut savoir l'arrêter, savoir le gérer et ne pas se laisser envahir. Il faut savoir se laisser du temps. Les clients doivent savoir que tout le monde bosse, eux aussi. Ils peuvent comprendre qu'il faut attendre.

- Je dis à mes employés, quand ils pensent à un délai pour un client, il faut le doubler. D'une part ça leur donne de la marge et d'autre part si vous arrivez à le raccourcir, le client va être ravi de voir son délai raccourci. Et le client est satisfait et vous aussi parce que vous avez eu le temps de le faire.
- Les grosses entreprises ont une vraie réflexion sur ce phénomène, parce que le salarié n'est jamais en mode off. Il y a beaucoup de moyens qui sont portés sur la notion de coupure.
- On partage plus facilement les informations.
- La surpresence des nouvelles technologies. On ne fait pas de télétravail quand on travaille avec des personnes. Dans la logistique, avec des clients. Quand ils nous appellent il n'y a pas de limite. La question c'est comment tu structures ça.
- On est toujours surveillé avec les nouvelles technologies.
- Aujourd'hui le bilan est plus positif que négatif. Moi mes clients peuvent me contacter rapidement.
- J'ai la liberté de dire STOP, comme j'ai la liberté de regarder mes messages/mails.
- Sans les nouvelles technologies, moi mon travail je ne sais pas si je le pratiquerai de la même manière. Avoir tout le temps une mallette. Peut-être que j'aurai mal au dos.
- Si la crise sanitaire que nous vivons était arrivée il y 20 ans. Sans les nouvelles technologies, l'économie se serait totalement effondrée. Tous milieux confondus.
- La COVID a accéléré ces nouvelles pratiques. Si en Janvier 2020 on trouvait des freins à faire des réunions en visioconférence, aujourd'hui la question ne se pose même plus. Tous les secteurs se sont adaptés.

Les Horaires

- Il y a 3 ans j'ai réaménagé les horaires de travail de mon équipe pour qu'ils puissent avoir un week-end de 3 jours ½. Du fait des contraintes professionnelles nous sommes revenus à une semaine classique.
- Y'a le travail qu'on fait et les objectifs fixés.
- Les horaires décalés et la cadence ça n'a pas évolué dans certains secteurs.
- On attend à ce que les salariés soient à l'heure sur leurs postes de travail.
- Il y a 20 ans on était aux 39 heures depuis on est aux 35 heures. On a gagné en temps personnel et créé de l'emploi.

La Rémunération

- La rémunération n'est pas une raison suffisante pour rester dans l'entreprise si les conditions de travail sont mauvaises. Dans mon ancien boulot, j'ai lâché une rémunération de 5000 euros/mois. Y' avait tellement une ambiance pourrie que j'ai tout balancé.
- Je vois la différence entre ici et la Belgique. Il faut une équivalence pour la reconnaissance de diplôme, mais là-bas, vous voulez un boulot, vous l'avez. Quand je vois que là-bas, les gens ne vont pas travailler à moins de 1700 euros/mois, je suis bien loin moi, avec mes 800 euros.

Ce qui a changé

- Aujourd'hui pour aller travailler il faut un masque, du gel hydroalcoolique. Dans certains métiers il faut une tenue adaptée...
- Les conditions sont beaucoup plus strictes. C'est plus compliqué de trouver un emploi avec les conditions actuelles.
 - Les relations entre collègues ont beaucoup changé avec le télétravail. On a tous été très éloignés notamment durant le confinement et c'est encore le cas maintenant.
 - On est obligé d'être éloigné, de rester à distance. Chacun dans son bureau. On fait des téléconférences. Le climat est compliqué.
 - On a adapté le travail à cette situation. Mais ça reste difficile, aujourd'hui je ne fais plus mon métier de la même manière. On s'est réinventé.
 - Le lien social s'est décousu à cause de cette situation. Et moins on a de lien, moins on a envie d'en créer. Chacun reste dans son bureau, on a peur d'être contaminé.
 - Les nouvelles pratiques des entreprises vont perdurer après cette crise et on va rester dans cette dynamique du changement.
 - A une époque où les restaurants étaient ouverts, j'aimais bien y aller avec mon équipe, 1 à 2 fois dans l'année c'était sympa. C'est la notion du team building où on fait des sorties ensemble. C'était vraie notion d'appartenance.
- A l'époque où j'étais intérimaire, le vendredi on faisait des barbecues sur le chantier.

A Propos de cette rencontre

- Pour moi c'est intéressant. On voit le point de vue de chacun.
- Moi j'aime bien parler de l'emploi et de l'entreprise.
- C'est intéressant d'avoir le point de vue de tout le monde.
- On prend conscience qu'on n'est pas forcément si mauvais.
- Du positif, c'est la première fois que je fais un débat. Je me suis rendu compte que je savais m'exprimer et prendre la parole en public.
- Plus les jeunes, c'est bien. Mais pour moi, j'ai tout vu. C'est bon !
- Moi je suis ravie. Ce sont des choses qui ne sont à priori pas essentielles. Beaucoup pensent que ce n'est pas important. Je trouve que c'est hyper important.
- Le sujet sur l'évolution des conditions de travail a été très bien amené. Le point de vue des employeurs et des demandeurs d'emploi. J'ai trouvé que ça avait bien fonctionné.
- C'est un atelier très convivial. Ça faisait longtemps que je n'avais plus échangé comme ça. C'est intéressant de dialoguer et d'écouter.
- Ça m'a permis de m'exprimer, de dire ce que je veux, ce que je ne veux pas.

Quels parcours

- Un jour ma société a été rachetée et j'ai fait partie d'un wagon de départ. Soit, je pouvais me lamenter, soit je pouvais prendre ça comme une nouvelle perspective. Je me suis dit alors, je vais chercher du boulot et je vais faire en sorte de ne plus jamais me faire licencier, donc j'ai créé ma boîte.
- Avec l'expérience que j'ai maintenant je mettrai des garde-fous, que je ne mettais pas forcément avant. Quand il faut dire non, je dirai non. Ce n'est pas forcément ce que je faisais avant.
- J'ai les compétences attendues pour le poste que je convoite, mais mon manque d'expérience ne me permet pas d'y accéder.
- Mon manque de confiance en moi me fait du tort. Très souvent le premier bonjour du recruteur me fait un black-out dans mon cerveau et je perds tous mes moyens.
- Des fois on tombe sur des personnes qui nous mettent mal à l'aide dès le début. Tu n'as plus envie de parler tu as envie de partir.

- J'ai été responsable de stand aux Galeries Lafayette, j'ai été dans l'immobilier. Ça m'a plus mais tout a une fin. Aujourd'hui j'ai trouvé ma voie dans l'hygiène.
- Je ne veux plus être intérimaire, je veux trouver un emploi fixe.
- J'avais un entretien la semaine dernière. Une fois arrivée auprès du recruteur, je n'ai pas su répondre à ses questions. J'avais préparé mon entretien, mais j'ai tout oublié.
 - Il m'est arrivé de recruter une personne qui avait zéro diplôme, zéro expérience dans l'immobilier, mais je voyais bien que la personne était alignée elle avait un objectif. Et elle fait partie de mes meilleurs commerciaux.
 - Un jour j'ai réalisé que mes employés sortaient ensemble en dehors du travail, ils allaient au cinéma, ils faisaient des sorties. Je me suis dit, il y a une vie après. Je n'en avais pas pris conscience et une fois que j'ai réalisé, j'étais content de ça.
 - Au bout d'un moment j'ai senti que c'était leur boîte. On a des tasses, des gilets, tout le monde en prend. C'est un signe d'appartenance. Ils les fourguent même aux clients. Ce n'est pas moi qui l'insuffle.

Pour conclure

- Quel que soit l'âge on peut y arriver. Il faut sortir du truc : « Je ne vais pas y arriver. Je n'ai pas envie de me former. » Si vous voulez vous en sortir, il va falloir vous rencarder avec vous-même et vous poser les bonnes questions : « De quoi j'ai envie ? Qu'est-ce que je veux plus faire ? Est-ce que c'est le moment aujourd'hui ? » Il faut passer la première, sinon on va rester dans ce no man's land ou on s'isole.
- Les réformes ont amené à de meilleures conditions de vie au travail. Le travail que l'on faisait dans la logistique il y 20 ans n'est pas le même qu'aujourd'hui.
- Pour réussir on a besoin des autres. Et le plus audacieux dans tout ça, c'est la confiance.
- Il faut réfléchir à ce que je veux. Est-ce que je vais être prête à respecter des horaires imposés ? Si je ne suis pas prête il me faut un poste où les horaires sont souples. Est-ce que j'ai une voiture ? Jusqu'à où, je suis mobile ? Est-ce que le poste vers lequel je vais aller est un poste où je devrai bouger ?
- Pensez à vos propres valeurs. Est-ce que le poste que je vais occuper correspond à mes valeurs et à ce que je recherche ?
- Il faut réfléchir aux différentes contraintes. La rémunération aussi. Et avec ce faisceau de contraintes on arrive à dessiner l'endroit où on veut aller et le chemin à emprunter.
- Vous êtes légitime dans votre appréhension des entretiens. Moi lors de mes entretiens, c'est un paramètre dont je tiens compte. L'employeur sait que vous être stressé et il ne vous en tiendra pas rigueur.